

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB Ltée	Numéro de permis 2017786	Date d'inspection Le 21 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie École de la Petite Enfance 2		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	24 mai 2024	
Commentaires : La clôture est vraiment abîmée par endroit, les enfants peuvent passer sous la clôture.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	28 juin 2024	
Commentaires : la surface protectrice n'est pas étalée et remise sous les modules de jeux afin d'assurer la sécurité des enfants.			

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. Les documents affichés sont conformes. Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. Les jouets extérieurs sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. Pour donner suite à la lacune des surveillances précédente, la surface protectrice n'est pas étalée et remise sous les modules de jeux afin d'assurer la sécurité des enfants. J'ai eu la discussion avec l'éducatrice responsable de l'importance de la quantité de la surface protectrice. La clôture extérieure n'est pas maintenue afin d'assurer la sécurité des enfants. Pendant ma visite, j'ai pu observer à mon arrivée le jeu libre extérieur. Par la suite, les enfants sont entrés pour se préparer pour la collation donc lavage de main et salle de bain avant de prendre la collation. Finalement, les enfants sont en jeux libres en attendant le deuxième groupe.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 mai 2024

Date

original signé par
Julie Plourde

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2024

Date